



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.42  
27 juin 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

NOTE VERBALE DATÉE DU 26 JUIN 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil de sécurité, a l'honneur de porter à son attention des informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sur des violations présumées de l'interdiction des vols militaires dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 20 et le 25 juin 1995, il semble que 84 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux autorisés par la FORPRONU aux termes du paragraphe 2 de cette même résolution. On trouvera à l'annexe à la présente note des informations sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total de vols considérés comme ayant constitué une violation présumée s'élève désormais à 5 659.

## ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies

(20-25 juin 1995)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5575	20 juin	07 h 02	07 h 05	Les avions-radars ont établi un contact radar à 5 kilomètres à l'est de Jablanica avec un aéronef, dont la piste s'est évanouie à 7 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Faible
5576	20 juin	07 h 55	07 h 56	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au décollage et à l'atterrissement à Zenica ou survolant Zenica à sept occasions différentes. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est/ouest Basse Faible
5577		08 h 10	08 h 12		
5578		08 h 40	08 h 42		
5579		09 h 30	09 h 32		
5580		10 h 10	10 h 12		
5581		10 h 35	10 h 36		
5582		11 h 58	11 h 59		
5583	20 juin	08 h 58	09 h 12	Les avions-radars ont établi un contact radar au-dessus de Posusje avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 20 kilomètres à l'est de Sinj. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Est Inconnue Faible
5584	20 juin	09 h 32	09 h 37	Les avions-radars ont établi un contact radar à 15 kilomètres au nord de Glamoc avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 10 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Inconnue Moyenne
5585	20 juin	10 h 12	10 h 17	Les avions-radars ont établi un contact radar à 16 kilomètres au nord de Glamoc avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 20 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Est Inconnue Faible
5586	20 juin	12 h 00	12 h 02	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert de type Mi-8 marqué d'une croix rouge, à 4 kilomètres à l'est de Vitez. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
5587	20 juin	15 h 15	15 h 30	Les avions-radars ont établi un contact radar à 2 kilomètres à l'est de Zaluzani avec un appareil non identifié, dont la piste s'est évanouie à 10 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Inconnue Faible
5588	20 juin	16 h 26	16 h 48	Les avions-radars ont établi un contact radar à 2 kilomètres au nord-est de Zaluzani avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 4 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Inconnue Moyenne
5589	20 juin	20 h 25	20 h 26	Le personnel de la FORPRONU a observé les feux à éclats d'un aéronef non identifié, sans doute un hélicoptère, au-dessus de Gorazde. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible

/ . . .

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5590	20 juin	21 h 43	21 h 50	Les avions-radars ont établi un contact radar au-dessus d'Imotski avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 6 kilomètres au sud-est de Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Est Inconnue Faible
5591	20 juin	23 h 58	00 h 00	Le personnel de la FORPRONU a observé les feux d'un hélicoptère à l'est de l'enclave de Gorazde. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-est Basse Faible
5592	21 juin	07 h 19	07 h 48	Les avions-radars ont établi un contact radar à 38 kilomètres au nord de Knin avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 3 kilomètres au nord de Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
5593	21 juin	07 h 56	08 h 02	Les avions-radars ont établi un contact radar avec un hélicoptère qu'un vol de l'ONU a identifié visuellement comme étant peut-être un hélicoptère de type Mi-8, à 35 kilomètres au nord-est de Split, puis sa trace s'est évanouie à 50 kilomètres au nord-est de la même ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Inconnue Faible
5594	21 juin	08 h 09	08 h 21	Les avions-radars ont établi un contact radar avec un hélicoptère de type Mi-8 qui a été identifié par l'aviation de chasse de l'OTAN, à 32 kilomètres au nord-est de Split, puis sa trace s'est évanouie à 12 kilomètres à l'ouest de Tomislavgrad. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Inconnue Faible
5595	21 juin	09 h 06	09 h 13	Les avions-radars ont établi un contact radar à 9 kilomètres au sud de Tomislavgrad avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 25 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Inconnue Faible
5596	21 juin	09 h 19	09 h 25	Les avions-radars ont établi un contact radar à 10 kilomètres au sud-ouest de Jablanica avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 5 kilomètres au sud de Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-ouest Inconnue Faible
5597 5598 5599 5600	21 juin	12 h 43 14 h 08 16 h 42 16 h 50	12 h 48 14 h 13 16 h 47 16 h 55	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 au décollage ou à l'atterrissement à Zenica, à quatre occasions distinctes. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variable Basse Faible
5601	21 juin	15 h 42	15 h 46	Les avions-radars ont établi un contact radar avec un hélicoptère que le personnel de la FORPRONU a identifié comme étant un hélicoptère bleu et blanc de type Mi-17, à 12 kilomètres à l'est de Zenica, puis sa piste s'est évanouie à 23 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Faible
5602	21 juin	16 h 36	16 h 39	Les avions-radars ont établi un contact radar à 15 kilomètres au nord-est de Zenica avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 7 kilomètres de Vares. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-est Basse Faible
5603 5604	21 juin	19 h 34	19 h 47	Les avions-radars ont établi un contact radar à 15 kilomètres au nord-est de Posusje avec une piste qui s'est évanouie au-dessus de la ville. Au même moment, un vol de l'ONU a observé deux hélicoptères atterrissant à Posusje. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par des Croates de Bosnie.	Sud-ouest Moyenne Faible

/ . . .

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5605	21 juin	19 h 24	19 h 31	Les avions-radars ont établi un contact radar à 8 kilomètres au nord-est de Prozor avec un appareil non identifié, dont la piste s'est évanouie à 7 kilomètres à l'ouest de la même ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie et le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud-ouest Basse Faible
5606	21 juin	21 h 50	21 h 52	Le personnel de la FORPRONU a observé les feux d'un hélicoptère à deux occasions, à 1 kilomètre au sud de l'enclave de Gorazde. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
5607		21 h 54	21 h 56		
5608	22 juin	07 h 20	19 h 28	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 au décollage et à l'atterrissement à Zenica et survolant cette ville, à 24 occasions différentes. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variable Basse Faible
à 5631					
5632	22 juin	08 h 05	08 h 07	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au-dessus de Jablanica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Inconnue Basse Faible
5633	22 juin	08 h 45	08 h 59	Les avions-radars ont établi un contact radar à 13 kilomètres au sud de Banja Luka avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 20 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Inconnue Faible
5634	22 juin	09 h 41	09 h 45	Les avions-radars ont établi un contact radar à 10 kilomètres au nord-ouest de Kiseljak avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 20 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-ouest Inconnue Faible
5635	22 juin	10 h 15	10 h 17	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère à 6 kilomètres au sud-ouest de Mostar. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Basse Faible
5636	22 juin	12 h 10	12 h 12	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au-dessus de Tarcin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
5637	22 juin	11 h 08	11 h 11	Le personnel de la FORPRONU a observé des hélicoptères blanc et bleu de type Mi-17 au-dessus de Kakanj, à deux occasions distinctes. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-ouest Basse Faible
5638		15 h 25	15 h 26		
5639	22 juin	15 h 25	15 h 27	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge au-dessus de Konjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
5640	22 juin	16 h 50	16 h 52	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et blanc de type Mi-17 marqué d'une croix rouge à 13 kilomètres au nord-ouest de Kiseljac. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Sud Basse Faible
5641	22 juin	18 h 43	18 h 53	Les avions-radars ont établi un contact radar à 2 kilomètres au nord de Posusje avec un appareil non identifié, dont la piste s'est évanouie à 2 kilomètres au sud-est de la même ville.. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Basse Faible

/ . . .

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
5642	23 juin	06 h 54	07 h 02	Les avions-radars ont établi un contact radar à 15 kilomètres au nord de Knin avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 45 kilomètres au nord-est de la même ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-est Inconnue Faible
5643	23 juin	07 h 08	07 h 18	Les avions-radars ont établi un contact radar à 47 kilomètres au nord de Knin avec un aéronef non identifié, dont la piste s'est évanouie à 40 kilomètres au nord de la même ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud Inconnue Faible
5644	23 juin	10 h 55	11 h 00	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère gris de type Mi-8 au décollage à Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Inconnue Basse Faible
				[24 juin : aucune violation signalée]	
5645	25 juin	08 h 15	08 h 20	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère vert de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au décollage à Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par des Croates de Bosnie.	Nord-est Basse Faible
5646	25 juin	08 h 08	08 h 10	Le personnel de la FORPRONU a observé un hélicoptère blanc et bleu de type Mi-17 marqué d'une croix rouge, au décollage ou à l'atterrissement à Zenica ou survolant cette ville, à 11 occasions différentes. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variable Basse Faible
5647		08 h 30	08 h 33		
5648		08 h 45	08 h 45		
5649		08 h 50	08 h 55		
5650		09 h 00	09 h 03		
5651		09 h 35	09 h 40		
5652		10 h 05	10 h 08		
5653		10 h 07	10 h 12		
5654		10 h 30	10 h 33		
5655		10 h 42	10 h 47		
5656		12 h 26	12 h 31		
5657	25 juin	10 h 10	10 h 15	Le personnel de la FORPRONU a observé deux hélicoptères blanc et bleu de type Mi-17 marqués d'une croix rouge, au décollage à Jablanica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Faible
5658					
5659	25 juin	19 h 43	19 h 54	Les avions-radars ont établi un contact radar à 50 kilomètres à l'est de Split avec un aéronef non identifié dont la piste s'est évanouie à 5 kilomètres au nord-ouest de Posusje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Basse Faible